



REGLEMENT SPORTIF MAÎTRES 2022

CHAMPIONNATS REGIONAUX INTERCLUBS MAITRES

Date : **Dimanche 27 février 2022 à Quimper**

Bassin : **25 m x 6 lignes**

Engagements extranat du 7 février au 21 février 2022

Compétition qualificative aux Championnats de France interclubs Maîtres.

Date	Dimanche 27 février 2022	
Ouverture des portes	9h00	14h00
Début des épreuves	10h00	14h45
EPREUVES	10 x 50 m nage libre	100 m nage libre
	200 m nage libre	50 m brasse
	100 m papillon	100 m dos
	50 m dos	50 m papillon
	100 m brasse	100 m 4 nages
	50 m nage libre	4 x 50 m 4 nages mixte

• Modalités de participation :

Compétition par équipe ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1997 et avant), ayant souscrit une licence compétiteur à la Fédération Française de Natation.

Les nageurs représentent leur club.

Chaque équipe est composée de dix licenciés du même club (composé d'au moins 2 hommes ou 2 femmes).

Chaque concurrent participe obligatoirement à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre.

4 x 50 4N mixte (composé obligatoirement de 2 dames et de 2 messieurs).

10 x 50 NL (composé des 10 nageurs participant aux épreuves individuelles).

La participation est obligatoire pour se qualifier aux Championnats de France Interclubs Maîtres.

• Classements :

Le classement, pour attribution du nombre de points, s'effectue d'après la table de cotation fédérale. La performance de chaque nageur est affectée d'un coefficient de rajeunissement.

Les points des épreuves individuelles seront calculés ainsi :

Temps réalisé divisé par le coefficient de majoration en fonction de l'épreuve et de la catégorie et calcul des points à la table de cotation FFN.

Les points des épreuves de relais seront calculés ainsi :

Pour une relayeuse, le coefficient est pris dans la table dames en relais. Pour un relayeur, le coefficient est pris dans la table individuelle messieurs.

- 4 x 50 m 4 nages : cotation FFN du relais messieurs 4 x 50 m 4N après correction par les coefficients. -10 x 50 m nage libre : cotation FFN du 10 x 50 m nage libre après correction par les coefficients.

- L'abandon, l'épreuve non nagée ou la disqualification n'entraînent pas le déclassement de l'équipe.

- Dans tous les cas mentionnés, le nageur ou l'équipe marquera « 0 » point.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer le 10 x 50m NL avec minimum 2 hommes ou 2 femmes.

Voir règlement fédéral

• Récompenses :

Les 3 premières équipes seront récompensées (coupes et médailles).

Chaque club est tenu de fournir 1 officiel par équipe

CHAMPIONNATS REGIONAUX OPEN MAITRES

Date : **Dimanche 16 janvier à Combourg 2022**

Bassin : **25 m x 5 lignes**

Engagements extranat du 1^{er} au 10 janvier 2022

Date	Dimanche	
Ouverture des portes	7h45	13h30
Début des épreuves	9h00	14h30
EPREUVES	4 x 50 m 4 nages mixte	4 x 50 m 4 nages
	400 m nage libre	50 m dos
	200 m brasse	400 m 4 nages
	200 m dos	100 m nage libre
	100 m papillon	50 m brasse
	100 m 4 nages	200 m 4 nages
	100 m brasse	100 m dos
	50 m nage libre	200 m nage libre
	200 m papillon	50 m papillon
	800 m nage libre	1500 m nage libre
	4 x 50 m nage libre	4 x 50 m nage libre mixte

- Modalités de participation :**

Compétition ouverte aux nageurs et nageuses dès la catégorie 0.

Les relais mixtes comprennent obligatoirement 2 hommes et 2 femmes.

Les relais de R1 à R6 ne peuvent être composés avec des nageurs ou nageuses C0. Les relais R0 ne peuvent être constitués que de nageurs C0.

La ligue se réserve le droit de doubler les séries, notamment dans les épreuves de demi-fond (400 m et au-delà).

- Classements :**

Engagements libres, les séries sont nagées au temps d'engagement et le classement effectué par catégorie.

- Récompenses :**

La meilleure performance individuelle et en relais par catégorie est récompensée.

Les catégories sont les suivantes, pour les épreuves individuelles et les relais :

Individuelle		Relais
C0 nés entre 2002-1998	C8 nés entre 1958-1962	R1 entre 100 et 119 ans R2 entre 120 et 159 ans R3 entre 160 et 199 ans R4 entre 200 et 239 ans R5 entre 240 et 279 ans R6 entre 280 et 319 ans R7 entre 320 et 359 ans
C1 nés entre 1993-1997	C9 nés entre 1953-1957	
C2 nés entre 1988-1992	C10 nés entre 1948-1952	
C3 nés entre 1983-1987	C11 nés entre 1943-1947	
C4 nés entre 1978-1982	C12 nés entre 1938-1942	
C5 nés entre 1973-1977	C13 nés entre 1933-1937	
C6 nés entre 1968-1972	C14 nés entre 1928-1932	
C7 nés entre 1963-1967	C15 nés en 1927 et avant	

Chaque club est tenu de fournir 1 officiel pour 3 à 9 nageurs ; 2 officiels pour 10 à 19 nageurs ; 3 officiels à partir de 20 nageurs (si officiel est nageurs, prévoir son remplacement).

Dates	Désignations	Lieux
Novembre		
Dimanche 21	Chpts 35 open masters	Janzé
Vendredi 26	Nocturne Maîtres	Saint-Brieuc
Dimanche 28	Chpts 29 open masters	Morlaix
Décembre		
Samedi 18	4ème meeting des marches de Bretagne	Vitré
Janvier		
Dimanche 16	Chpts Régionaux Maîtres	Combourg
Samedi 29 et dimanche 30	Chpts de France Relais	
Février		
Samedi 5	Meeting Master	Rennes
Vendredi 11 au dimanche 13	Chpts de France N2 Maîtres	
Dimanche 27	Interclubs régionaux Maîtres	Quimper
Mars		
Jeudi 10 au dimanche 13	Chpts de France Maîtres Hiver	Angers
Avril		
Samedi 2 et dimanche 3	Chpts de France IC Maîtres	Tours
Samedi 9 et dimanche 10	Meeting National des Maîtres	Saint-Malo
Mai		
Vendredi 20 au dimanche 22	Chpts de France N2 été Maîtres	
juin		
Jeudi 23 au dimanche 26	Chpts de France Maîtres été	Mulhouse